

**PV N°6 REUNION DE BUREAU ELARGI  
Du 10 MARS 2008 à BORDEAUX**

**PRESENTS :** MM LECOMPTE C., CECCATO P., JAUNIER R., FLORET J.M., MAURANCE J.C., MAGES G., DEDIEU F., PREDIGNAC M., BOUQUET D., NOËL G., BARROUILLET P.

**ASSISTENT :** MM GUIGNARD J., DECHAUMET F.



Séance ouverte à 18h30

≧ C.R.A.M.C.

P. BARROUILLET informe le Bureau des prochains stages à venir :

- ❖ 19-20 avril à Hagetmau : dernier regroupement des arbitres stagiaires
- ❖ stage arbitres espoirs à Pau lors du tournoi international Minimes (21 au 23 mars)
- ❖ stages de perfectionnement ouverts aux arbitres pour changement éventuel de niveau.

Ce dernier point engage une large discussion sur le respect de la charte de l'arbitrage votée à Bourg-en-Bresse le 25 juin 2005.

Le Bureau unanime s'inquiète des dérives successives qui tendent à rendre obsolète la charte votée. En effet, cette charte, votée en Assemblée Générale Fédérale, ne peut statutairement être modifiée que par l'Assemblée Général Fédérale.

≧ Synthèse des travaux menés par 4 groupes de réflexion suite aux assises de l'arbitrage

4 points feront l'objet d'étude complémentaire pour le prochain Bureau de la Ligue :

**1** – formation des responsables d'organisation (rapporteur : M. PREDIGNAC)

**2** – formation des responsables de l'accueil (rapporteur : P. CECCATO)

**3** – publication d'un document (rapporteur : J.M. FLORET en relation avec P. BARROUILLET)

**4** – réunion sur le projet de formation (Président CRAMC, Présidents CDAMC, répartiteurs et formateurs).

Date : samedi 12 avril 2008 à 09h00 au siège de la Ligue.

≧ Commission Sportive

Adoption du PV n°5 (voir en annexe).

≧ Conforexpo

J. GUIGNARD informe de l'organisation d'un tournoi Poussins(es) le lundi 3 novembre.

⤵ Coupe d'Aquitaine Féminine

P. CECCATO informe de la réunion préparatoire le mercredi 19 mars à 18h30 à Barbaste.

Les finales se dérouleront à Barbaste les 24 et 25 mai prochains.

⤵ Incidences des descentes du Championnat de France

**Rappel :** 2 montées en Championnat de France tant en masculins qu'en féminines.

*NF 3* : si 3 descentes de clubs aquitains, conséquence :

*en Honneur Féminin* : barrage entre les deux secondes pour une descente supplémentaire.

*NM3* : si 3 descentes de clubs aquitains, conséquences :

*en Pré National* : une descente supplémentaire : l'équipe classée 8<sup>ème</sup>.

*en Promotion* : barrage entre les deux huitièmes pour une descente supplémentaire.

*En Honneur* : 2 tours de barrage entre les équipes classées 9<sup>ème</sup> pour une descente supplémentaire.

Séance levée à 21h30

Le Président  
Christian LECOMPTE

Le Secrétaire Général  
Jean Claude MAURANCE